

1. Introduction :

1. La contextualisation du sujet :

- Présentez le cadre spatial et temporel du sujet,

Un rappel historique de l'évolution d'un concept, un positionnement géographique permettent de situer votre sujet.

- L'intérêt du sujet :

Montrez en quoi est-ce important de traiter votre sujet. Pourquoi l'étudiez-vous aujourd'hui ? Quel est le point de départ de votre réflexion ?

2. Motifs de recherché : Les raisons objectives et subjectives du choix du sujet.

3. les études antérieures principales sur le sujet : (les études spécialisées, les études Générales)

4.La problématique :

C'est l'étape essentielle. Vous devez reformuler le sujet en montrant que vous avez compris ses implications, que vous avez saisi le débat sous-jacent, et que vous allez le traiter dans sa globalité., et peut-être l'occasion de définir les termes du sujet .

A ne pas faire : se contenter de recopier le sujet mot pour mot, sans rien expliquer, et sans montrer les enjeux.

5.La méthodologie de travail :

Présentez et justifiez le choix de la méthodologie qui vous permettra d'apporter des réponses à la problématique posée (Historico-descriptive, Historico-analytique, Historico-comparative ...)

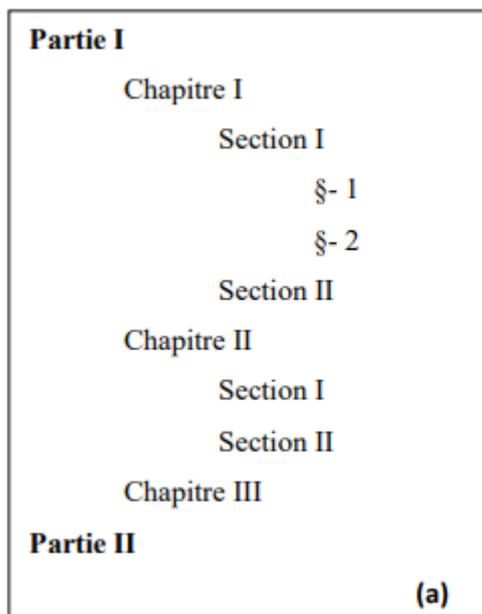
7. L'annonce du plan:

Formulez vos principales parties en détaillant de manière succincte l'enjeu de chacune

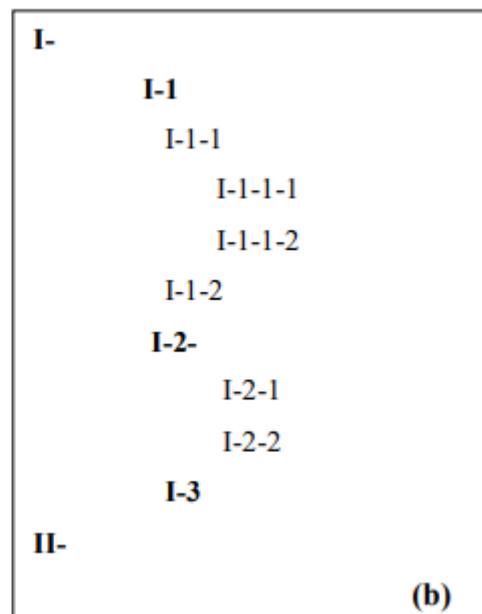
8. **Les difficultés rencontrées** : dans la réalisation du travail.

2. Développement :

(a)- Présentation classique



(b)- Présentation numérique



3 .Conclusion

- Rappelez les résultats principaux de votre recherche.
- Discutez la portée des résultats à plusieurs niveaux, on peut:
 - discuter la (les) validité(s) de vos résultats, mettre en avant des questions auxquelles vous n'avez pas répondu (et pourquoi)
 - Comparez vos résultats à ceux d'autres études empiriques dans le domaine.

- voire même formuler une problématique qui nécessiterait d'autres travaux pour la traiter et/ou développer (Vous pouvez formuler de nouvelles problématique)

4. Les annexes :



5. La liste bibliographique

On sépare les références en groupes distincts :

- Les archives.
- Les sources imprimées.
- Les sources orales.
- Les études (livres et articles).
- La presse (les journaux).
- Les instruments de recherche (Dictionnaires et encyclopédies)

• Notices bibliographiques

Les notices bibliographiques indiquent tous les éléments bibliographiques requis pour retrouver la source originale :

Le nom de l'auteur en majuscules (suivi de son prénom en minuscules) ou le nom complet de la collectivité en majuscules (et non son abréviation); le titre de l'ouvrage; le lieu et la maison

d'édition s'il s'agit d'un livre; ou le volume et le numéro s'il s'agit d'un article de périodique; la date de publication.

6. Table de matière Notes en bas de page

La première fois qu'une source est citée, l'appel de note renvoie à une note en bas de page complète qui indique les éléments bibliographiques suivants :

- le prénom et le nom de l'auteur ou le nom complet de la collectivité ; le titre de l'ouvrage ; le lieu et la maison d'édition s'il s'agit d'un livre ; où le volume et le numéro s'il s'agit d'un article de périodique ; la date de publication ; le numéro de page.

Voici quelques abréviations utiles :

chap = chapitre

coll = collection

dir = directeur

éd. = éditeur

Édition et collab = et collaborateurs

N = numéro

P = page(s)

paragr = paragraphe

s. d = sans date

s. l = sans lieu

s. p. = sans pagination

t = tome

trad = traducteur, traduction

vol = volume

Cas des références citées plusieurs fois La référence doit être complète lors de sa première insertion, puis abrégée dans les notes suivantes. La mention latine *Ibid.* apparaît quand la référence est citée une deuxième fois, dans une note qui succède immédiatement à la première citation.

Exemple :

1 Yves Le Pestipon, *Oublier la littérature*, Toulouse, Librairie Ombres blanches, 2014, p. 45.

2 *Ibid.*

La mention latine *op. cit.* Est utilisée quand une référence est citée une deuxième fois, mais pas dans la note immédiatement suivante.

Exemple :

1 Yves Le Pestipon, *Oublier la littérature ?*, Toulouse, Librairie Ombres blanches, 2014, p. 45.

2 Jean-Michel Salanskis, « La littérature entre axiomatique et formalisme », *Les Temps Modernes*, 16 décembre 2013, vol. 676, no 5, p. 178-197.

3 Y. Le Pestipon, *Oublier la littérature ?*, *op. cit.*, p. 89